Nachlassverträge Concordats Concordati

No 134 Freitag, 13.07.2007 125. Jahrgang

- 1. Débitrice: Isotech Ecublens SA, route de Crochy 20, 1024 Ecublens
- 2. Durée du sursis concordataire: 6 mois jusqu'au 05.12.2007
- 3. Commissaire: Jacques LAUBER, agent d'affaires breveté, rue du Midi 4, case postale 6721, 1002 LAUSANNE
- 4. Remarques: Date de l'octroi du sursis: 5 juin 2007 Délai pour les productions: 2 août 2007 sous peine d'exclusion des délibérations relatives au concordat. Examen des pièces: Durant les vingt jours précédant l'as-

semblée des créanciers, au bureau du commissaire au sursis, Jacques Lauber, rue du Midi 4, à Lausanne, sur rendezvous.

Assemblée des créanciers: Les créanciers sont convoqués en assemblée pour le vendredi 28 septembre 2007 à 10 h. 30 dans une salle du Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Palais de Justice de Montbenon, à Lausanne.

Le commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées pendant le sursis concordataire.

Jacques Lauber 1002 Lausanne

(04021792)